



Saint-Antoine
P'tite ville en campagne

Réunion extraordinaire du conseil municipal
Le mardi 1^{er} mars 2022 à 19 h 30
Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Déclaration de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Expropriation
5. Développement- Parc d'affaires
6. Évaluation des bâtiments
7. Ajournement